



Association du Chablais-Genevois pour la pêche et  
la Protection du Milieu Aquatique  
2 place de Crête 74200 Thonon-les-Bains

2, place de Crête  
74200 Thonon-les-Bains

Tél. 04 50 71 17 79

Mail : aappmacg@wanadoo.fr

Site : www.aappmacg.com

**COMPTE-RENDU  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE  
EN DATE DU 20 MARS 2021**

Le samedi 20 mars 2021, à 16 heures 15, s'est tenue statutairement l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'A.A.P.P.M.A. du Chablais-Genevois, à Thonon-les-Bains ainsi qu'en visioconférence. En raison du contexte sanitaire, l'assemblée générale est organisée de façon restreinte avec les membres du conseil d'administration.

Pour tous les membres de l'AAPPMACG, un vote a été organisé par courrier avec une diffusion des nouveaux statuts sur le site internet.

Monsieur le Président Philippe Crola déclare l'ouverture de la séance à 16h15.

Il remercie les personnes qui assistent à l'assemblée générale (en présentiel ou en visioconférence) : Daniel DIZAR, Julien TRANCHINO, Daniel FAVARIO, Jean-Robert LAMOUILLE, René PAPAZ, Alain PIOTON, Daniel FILLON, Jean-Louis PALOMBA, , Stéphanie MEO

Les personnes excusées sont Ludovic BRIET, Jean-Marc GUEBEY

Philippe CROLA lit les statuts.

Il est à noter la modification suivante : tous les membres de l'AAPPMACG doivent être titulaires de la carte de l'année.

Julien TRANCHINO vote contre car il souhaiterait que cela soit spécifié que l'AAPPMACG doit être d'accord avec la fédération pour pouvoir agir si nous ne sommes pas d'accord.

Compte-rendu adopté majoritairement : Pour : 8 / Contre : 1

Après contrôle des permis de pêche et des bulletins, résultats du vote par correspondance:

Pour : 11 et Contre : 1

Mr Crola clôture la séance à 16h46 et remercie toutes les personnes présentes.

Signature :  
Le Président :

**Philippe Crola**

Signature .  
le secrétaire :

**Daniel Fillon**